

# Compte-rendu de la réunion de travail du 3/12/2008 de la C.P.C. Education permanente-Vie associative

Présent(e)s : Yanic Samzin, Jean Blairon, Sylvie Pinchart, Serge Noël, Jean Cornil, Xavier Bodson, Nancy Hardy et une coordinatrice du MJS

Les C.P.C. se réunissent pour alimenter le programme du parti sur les matières culturelles.

Les propositions prioritaires doivent parvenir à l'IEV fin janvier.

Indépendamment de cette échéance, les différentes commissions élaboreront un document de synthèse pour l'A.G. des C.P.C qui aura lieu en février 2009 (Prévoir une réunion des Présidents et rapporteur fin janvier).

L'intitulé de la commission : « Education permanente et vie associative » traduit la volonté de prendre en compte le champ des loisirs actifs (cf possibilité d'un décret sur les loisirs actifs).

---

## Documentation

Reçue : « Priorités culture »

Demandée (Xavier Bodson) :

- Précédente déclaration de politique culturelle
- Précédent programme du PS
- Fiches « Enjeux » réalisées par les différents cabinets socialistes.

## Calendrier de travail

Prochaine réunion de la C.P.C. : 9/01/2009, à 14h, à Namur chez Jean Blairon (5min de la Gare)

Adresse : asbl RTA, 1 rue Relis Namurwès, 5000 Namur

plan sur [www.rta.be](http://www.rta.be), rubrique « contact »

## Débats

Des évaluations contrôlantes et excluantes

Les différents niveaux de pouvoirs et pouvoirs subsidiaires soumettent les associations à des formes de contrôles multiples qui rendent souvent la mise en œuvre des projets difficiles.

La commission souhaite plus de cohérence entre les différents niveaux de pouvoir parce que la spécificité du travail associatif ne doit pas être soumise à des formes de contrôle qui entravent/entraveraient le développement de l'action.

Créer un service d'appui et de soutien aux associations pour les aider, leur apprendre à s'en sortir.

## **Evolution du budget de la Communauté française**

Depuis 2004, le budget de la Culture augmente plus vite que celui de l'enseignement en Communauté française.

Si on observe la ventilation des augmentations dans les sous-secteurs, on constate :

- Que le budget des Centres Culturels = X 30%
- Que celui du Théâtre et de la Musique = X ???????%
- Que celui de l'Education permanente = + 30%.

Sur 6 ans, en francs constants, le budget de l'Education Permanente a diminué. Si des efforts sont faits, ils restent insuffisants : le refinancement du secteur est urgent. Pour la prochaine législature on devrait demander à atteindre les 100% du budget Ed.Perm.

La règle de répartition budgétaire (75% enseignement et 25% culture) ne semble plus respectée aujourd'hui.

## **Remettre l'esprit et les méthodes de l'Education permanente dans les pratiques**

L'Education permanente n'est plus sentie comme LE MODELE de vie associative. Le secteur se retrouve aujourd'hui confronté ou contraint de s'aligner sur des logiques marchandes (par ex : le rapport Etat-Associations est construit selon un modèle de plus en plus technocratique - l'exemple le plus flagrant est le recours obligatoire au « Cadre logique » dans le secteur de l'aide au développement).

La segmentation des publics est une autre source d'inquiétude. Le modèle du secteur de l'insertion socio-professionnelle est en train de percoler sur les autres

secteurs et là-dedans, l'Education permanente doit continuer à faire de l'Education citoyenne critique.

Dans les appels d'offres/à projets, les logiques du marché placent les associations en concurrence les unes avec les autres d'une part et en concurrence avec le privé d'autre part. En effet, le secteur privé intervient aujourd'hui au sein du Forem au grand dam des syndicats dans des formules de coaching culpabilisantes.

Les catégorisations provoquent des effets pervers (une personne en recherche d'emploi qui voudrait se former à l'animation ne peut pas être comptabilisée).

L'Education permanente doit rester dans le champ de la culture (cf possible régionalisation) parce que c'est l'employabilité qui, dans les dispositifs de formations, est désormais au centre des préoccupations à la RW.

En RW toujours, les OISP/EFT n'ont plus accès aux subventions européennes. On peut donc s'attendre à des faillites d'associations dans les deux années à venir.

Y-a-t-il encore une volonté de l'associatif de vouloir dénoncer et revendiquer d'être le bras armé de la société civile ?

L'Education permanente est un des socles de la vie associative. Il faut tendre vers l'ambition de l'Education permanente dans la vie associative même si la vie associative est beaucoup plus large que l'Education permanente.

L'Education permanente devrait être le modèle qui inspire la vie associative en général parce qu'elle reste une perspective critique pour l'ensemble des citoyens, parce qu'avoir une vision progressiste de la vie associative, c'est s'inscrire dans une perspective de conscience sociale.

Prémice : Y-a-t-il encore la possibilité en Belgique de s'associer dans une perspective de critique sociale ? (cf Loi anti terroriste).

## **La Directive service européenne**

- Pourrons-nous continuer à être subventionnés par les structures publiques ?
- La Belgique a-t-elle déposé des demandes d'exemptions ?

## **Synthèse**

L'associatif en général et le champ de l'Education permanente en particulier sont confrontés aux risques de la normalisation marchande de leur sphère d'activités : aujourd'hui, la confrontation à la marchandisation est déjà bien réelle.

Les propositions prioritaires formulées de la CPC Education permanente/vie associative peuvent se décliner en trois axes

- Budgétaire : Des moyens financiers plus importants
- Institutionnelle : plus de cohérence des contrôles aux différents niveaux de pouvoirs, moins de technocratie, pas de marchandisation de la sphère associative
- Politique : défense et réaffirmation de l'esprit de la critique citoyenne qui anime la vie associative et l'Education permanente

## Pistes

- Traduire la Charte associative en droits opposables
- Replacer les questions de genres au centre de la vie associative
- Travailler l'animation du décret : 78 associations sont actuellement reconnues, il faut soutenir les autres – Service d'appuis et de soutiens.
- Faire vivre et fonctionner les décrets existants (cf utilisation gratuite des locaux scolaires par ex).
- Sortir l'évaluation des associations d'une logique contrôlante.
- Baliser la transversalité, favoriser la logique d'« implémente » culturelle du secteur de l'Ed.Perm. dans les autres secteurs (aide à la jeunesse, Centre de jeunes...).
- Exiger qu'on reconnaisse le poids/emplois du secteur non-marchand (le plus important) ; par exemple, revendiquer une place proportionnelle sur le banc patronal au Comité de gestion du Forem.

## Proposition de travail

Pour la prochaine après-midi de travail – le 9 janvier à Namur - réfléchir chacun à 3 pts essentiels. Les transmettre à Nancy ([nancy.hardy@pac-g.be](mailto:nancy.hardy@pac-g.be)) sous la forme d'une courte contribution.